

Pépin franchit deux fois les Alpes ; tout lui réussit. Il battit les Lombards, contraignit leur roi à respecter le territoire de Rome et à relâcher l'exarchat de Ravenne. Le monarque frank montra alors combien ses intentions avaient été religieuses et sincères quand il s'était chargé du protectorat de Rome. Jean, silentiaire de l'empereur Constantin Copronyme, étant venu redemander, au nom de son maître, la restitution de l'exarchat, Pépin lui fit répondre qu'aucune considération humaine ne lui ayant fait prendre les armes, qu'ayant été uniquement guidé dans son entreprise par l'amour de saint Pierre, il ne souffrirait jamais que l'exarchat fût enlevé à l'Eglise romaine (1). En effet, selon qu'il s'y était engagé avant de quitter la France, il ne voulut retenir pour lui de ses succès que la gloire ; quant à ses conquêtes, il les céda à l'Eglise romaine (2). Par cette cession importante, les noeuds qui unissaient Rome aux souverains de Byzance furent définitivement brisés, et quoique l'on continuât encore de dater les actes publics des années de leur règne, ils n'exercèrent plus dans l'ancienne capitale du monde aucune autorité. L'indépendance de la papauté se trouva ainsi consommée.

Charlemagne acheva l'ouvrage de son père. En détruisant le royaume lombard, il débarrassa enfin le Saint-Siège d'un voisin incommod et turbulent qui, tôt ou tard, l'aurait dominé. Il reserra les noeuds de l'alliance des Franks avec Rome, confirma les donations précédentes et en fit de nouvelles. C'est peut-être ici le lieu de dire un mot sur la nature de ces donations célèbres. Comment doit-on les considérer ? ont-elles été une pure libéralité des princes franks ? les papes leur doivent-ils la souveraineté qu'ils exercent encore aujourd'hui sur une portion de l'Italie ? Questions difficiles, complexes, dont les bornes de cet essai ne nous permettent que d'indiquer la solution.

Si glorieuse que puisse être pour nos rois la création d'une souveraineté qui, en rendant les papes indépendants, a exercé

(1) Eginard, *Annales*, ann. 755 et 756. — *Anast. Biblioth.* loc. cit. — Cenni, *Monum. Domin. Pontif.*, t. I, p. 62.

(2) *Anast. Biblioth. in vita Zachariæ Papæ I.*